



REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES
C.A.L.A.C.S.
Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2004-2005

JUILLET 2005

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
COMITÉ DÉVELOPPEMENT	7
COMITÉ DÉVELOPPEMENT	7
Visibilité et représentation des femmes davantage discriminées et femmes autochtones	7
Visibilité et représentation des femmes davantage discriminées et femmes autochtones	7
Prise de décision et partage du pouvoir entre les différentes instances du RQCALACS	8
Prise de décision et partage du pouvoir entre les différentes instances du RQCALACS	8
Coordination des actions et liaison entre les instances du RQCALACS	9
Coordination des actions et liaison entre les instances du RQCALACS	9
Organisation des assemblées des membres	10
Organisation des assemblées des membres	10
Des obstacles et des avancées	10
Des obstacles et des avancées	10
COMITÉ DE SOUTIEN À LA GESTION	11
COMITÉ DE SOUTIEN À LA GESTION	11
VIE ASSOCIATIVE	11
Base d'unité	11
Base d'unité	11
Membership, marrainage et centres en émergence	12
Membership, marrainage et centres en émergence	12
Gestion interne	13
Ressources humaines	13
Ressources humaines	13
Gestion administrative	14
Gestion administrative	14
COMITÉ PRESSION	15
COMITÉ PRESSION	15
Consolidation des nouveaux CALACS	15
Consolidation des nouveaux CALACS	15
Travailler au développement d'un réseau des CALACS de tout le Québec	16
Travailler au développement d'un réseau des CALACS de tout le Québec	16
et du RQCALAC	16
et du RQCALAC	16
Un comité ADHOC pour les initiatives du milieu	18
Un comité ADHOC pour les initiatives du milieu	18
Financement des projets Femmes davantage discriminées et femmes autochtones	18
Financement des projets Femmes davantage discriminées et femmes autochtones	18
Financement du projet Développement	19
Financement du projet Développement	19

COMITÉ JUSTICE SOCIALE.....	19
<i>COMITÉ JUSTICE SOCIALE.....</i>	19
Unifier les volets « défense de droit » et « justice légale ».....	19
Unifier les volets « défense de droit » et « justice légale ».....	19
Femmes davantage discriminées et femmes autochtones.....	19
Femmes davantage discriminées et femmes autochtones.....	19
Recommandations du Tripartite.....	20
Recommandations du Tripartite.....	20
Formation des CALACS.....	20
Formation des CALACS.....	20
Politiques et Législations.....	21
Politiques et Législations.....	21
Actualités et sensibilisation.....	22
Actualités et sensibilisation.....	22
Questionnaire-Justice.....	22
Questionnaire-Justice.....	22
Prostitution – Trafic sexuel.....	23
Prostitution – Trafic sexuel.....	23
Journée d’action contre la violence faite aux femmes (JACVFF).....	24
Journée d’action contre la violence faite aux femmes (JACVFF).....	24
TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D’ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES – TRPOCB.....	25
<i>TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D’ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES – TRPOCB.....</i>	25
GROUPE DES 13.....	25
<i>GROUPE DES 13.....</i>	25
PROJET FEMMES DAVANTAGE DISCRIMINÉES ET FEMMES AUTOCHTONES (FDD-A).....	26
<i>PROJET FEMMES DAVANTAGE DISCRIMINÉES ET FEMMES AUTOCHTONES (FDD-A).....</i>	26
L’intensification du travail en vue de favoriser l’analyse politique en regard des FDD et femmes autochtones, incluant des éléments du contexte international.....	26
L’intensification du travail en vue de favoriser l’analyse politique en regard des FDD et femmes autochtones, incluant des éléments du contexte international.....	26
Collectiviser et s’appropriier des enjeux reliés à l’inclusion des FDD et autochtones dans les CALACS et le RQCALACS.....	27
Collectiviser et s’appropriier des enjeux reliés à l’inclusion des FDD et autochtones dans les CALACS et le RQCALACS.....	27
Cerner davantage et prioriser les droits à défendre au plan provincial concernant les FDD et autochtones.....	28
Cerner davantage et prioriser les droits à défendre au plan provincial concernant les FDD et autochtones.....	28

Poursuivre la coopération et la solidarité avec les organismes qui travaillent avec les FDD et femmes Autochtones	29
Poursuivre la coopération et la solidarité avec les organismes qui travaillent avec les FDD et femmes Autochtones	29
Fédération des Femmes du Québec (FFQ) - Outre notre implication lors de l'assemblée générale, nous sommes impliquées au comité des « Femmes des communautés culturelles » notamment par le biais d'un comité mis sur pied dans le cadre d'une recherche portant sur la violence faite aux femmes Arabes et/ou Musulmanes.	29
<i>Fédération des Femmes du Québec (FFQ) - Outre notre implication lors de l'assemblée générale, nous sommes impliquées au comité des « Femmes des communautés culturelles » notamment par le biais d'un comité mis sur pied dans le cadre d'une recherche portant sur la violence faite aux femmes Arabes et/ou Musulmanes.</i>	<i>29</i>
Les défis et perspectives.....	30
Les défis et perspectives.....	30
COMITÉ PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....	31
<i>COMITÉ PLANIFICATION STRATÉGIQUE.....</i>	<i>31</i>

INTRODUCTION

Dire que le Regroupement québécois des CALACS a eu une année intense d'activités est un euphémisme!

D'abord à l'interne...

L'année 2004-05 a été une année importante au chapitre de la mise en œuvre de l'expérimentation des **changements apportés à la structure du Regroupement** et à notre fonctionnement démocratique. Les premiers résultats de cette expérimentation sont encourageants. Et nous pouvons saluer la persévérance de plusieurs femmes pour avoir mené à bien cette démarche et la volonté des membres à s'investir sans compter pour améliorer notre action collective.

C'est avec satisfaction que nous constatons une consolidation de certains acquis en ce qui concerne l'inclusion des **Femmes davantage discriminées et des femmes Autochtones**. Notamment au niveau de la connaissance, de l'analyse des enjeux et de la mise sur pied d'activités spécifiques à cette question dans les CALACS. Il s'agit d'une contribution significative à la lutte contre le racisme, la discrimination et l'exclusion au sein de la société québécoise.

Nous avons fait face à une année exceptionnellement mouvementée en ce qui concerne l'équipe de travailleuses : absences pour accidents ou problèmes de santé, départs pour d'autres avenir, remplacements, postes restés vacants un certain temps, transfert de dossiers plus nombreux et plus fréquents. L'équipe a fait preuve d'une endurance et d'une adaptabilité hors du commun.

À l'externe...

Le Regroupement a eu une grande implication dans le dossier de la **prostitution**, notamment par notre investissement à la mise sur pied de la « *Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle* ». Avec les groupes et personnes alliées, nous avons travaillé de façon intensive à faire valoir un point de vue différent de celui qui est actuellement largement diffusé et qui consiste à soutenir que la prostitution est un métier comme un autre. Nous avons porté une analyse différente, basée sur une perspective de violence faite aux femmes. Perspective qui porte sur l'opposition à la décriminalisation des clients de la prostitution ainsi que sur l'importance de la protection des droits des femmes.

Nous avons constaté cette année une reconnaissance plus grande du Regroupement québécois des CALACS comme **interlocuteur incontournable** sur les questions touchant les agressions à caractère sexuel, de la part des médias et de la population. Nous l'avons particulièrement observé dans le dossier de l'affaire Guy Cloutier où nous sommes abondamment intervenues,

ainsi que dans celui du registre des délinquants dangereux et de Robert Gillet (prostitution).

Finalement, une année marquée par la montée du masculinisme et de ses impacts sur les droits des femmes. À l'instar d'autres groupes de femmes, nous avons été confrontées aux multiples facettes de ces manifestations de mépris, de haine et même de menaces à l'endroit des femmes et des groupes de femmes.

Nous sommes fières du travail accompli.

Bonne lecture!
L'équipe de la permanence.

OBJECTIF 1 QUE LE FONCTIONNEMENT DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS ET DE SES MEMBRES REFLÈTE LEURS VALEURS DÉMOCRATIQUES ET FÉMINISTES ET LEURS ORIENTATIONS POLITIQUES

COMITÉ DÉVELOPPEMENT

En 2004-2005, le comité développement entreprenait sa troisième année d'activité. Ce comité a pour mandat de voir au **développement organisationnel du RQCALACS**, compte tenu de l'importante croissance qu'a connu le Regroupement au cours des dernières années, et des nouvelles réalités qu'il souhaite mieux prendre en compte. Ainsi, il doit apporter des **changements à la structure et au fonctionnement** du RQCALACS, afin d'en **améliorer l'efficacité et le fonctionnement démocratique**. Au cours de cette année, l'action de ce comité a porté principalement sur quatre aspects du développement organisationnel du RQCALACS :

1. La visibilité et la représentation des femmes davantage discriminées et autochtones dans les instances de délibération, de décision et d'exercice du pouvoir ;
2. Les processus de prise de décision de la Collective et le partage du pouvoir entre les différentes instances du RQCALACS ;
3. La coordination des dossiers et des actions menées par le RQCALACS, ainsi que la liaison entre ses différentes instances ;
4. L'organisation des assemblées des membres (la préparation et le déroulement des réunions régulières et spéciales de la Collective, des assemblées générales et des congrès annuels des membres).

Visibilité et représentation des femmes davantage discriminées et femmes autochtones

Dans la société québécoise, l'ensemble des femmes occupe encore une position inégale en ce qui a trait à la reconnaissance de leurs droits et au pouvoir d'améliorer leur condition. Le déficit est encore plus grand pour les femmes davantage discriminées et femmes autochtones. Comme ailleurs, cet écart entre les femmes existe également au sein de nos organismes : les femmes davantage discriminées sont sous-représentées et n'occupent pas une position équitable dans nos structures démocratiques. Des changements sont également nécessaires afin que nos modes de fonctionnement soient plus inclusifs et que nos organismes soient réellement représentatifs de la diversité des femmes québécoises. Notre engagement à lutter pour l'égalité de toutes les femmes et contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion des femmes davantage

discriminées et femmes autochtones nous amène donc à agir pour éliminer les iniquités qui persistent au sein de nos propres instances.

En collaboration avec projet Femmes davantage discriminées (FDD) et femmes Autochtones, nous avons donc poursuivi les travaux visant leur inclusion effective au sein des CALACS et de leur Regroupement.

Cette année, nous nous sommes consacrées à l'identification de moyens pour favoriser la visibilité et la représentation des FDD et Autochtones dans les instances de délibération, de décision et d'exercice du pouvoir du RQCALACS. Soulignons que puisque ce sont les CALACS qui délèguent leurs membres pour siéger aux instances du RQCALACS, cet objectif sera atteint dans la mesure où la visibilité et la représentation des FDD et Autochtones sont également assurées au sein de l'ensemble des CALACS membres. Ainsi, les stratégies retenues doivent nécessairement comprendre des actions au plan local, dans chacun des CALACS.

Les activités réalisées au cours de l'année à ce chapitre ont permis de collectiviser l'information concernant les différentes pratiques des CALACS membres pour favoriser l'inclusion, ainsi que d'avoir une meilleure appropriation des enjeux reliés à l'inclusion des FDD et Autochtones au sein de nos organismes¹. Cette démarche mènera à l'adoption d'un certain nombre de stratégies communes à tous les CALACS (qui s'ajouteront aux stratégies particulières à chacun d'entre eux), ainsi qu'à des stratégies spécifiques au RQCALACS.

Prise de décision et partage du pouvoir entre les différentes instances du RQCALACS

Au cours de l'année précédente, les membres du RQCALACS avaient adopté les principes devant guider les changements à apporter aux processus décisionnels de l'organisme, afin d'en améliorer l'efficacité et d'en consolider le caractère démocratique.

Il s'agit d'adapter nos pratiques démocratiques à notre nouvelle réalité, en préservant leurs caractéristiques fondamentales : la participation de l'ensemble des membres aux décisions qui concernent le Regroupement, un fonctionnement collégial, égalitaire et non hiérarchique, la recherche de consensus, l'équilibre entre le processus et les résultats. De plus, le RQCALACS est une organisation très décentralisée, où l'initiative et l'autonomie sont fortement valorisées.

La croissance des dernières années s'est traduite d'une part par une augmentation du nombre de membres et de comités de travail, et d'autre part par une multiplication et une diversification des dossiers et des actions menées par

¹ Pour plus de détails concernant ces activités, voir la section Projet Femmes davantage discriminées et Autochtones du présent rapport.

le Regroupement et ses membres. Par conséquent, les décisions à prendre sont plus nombreuses et complexes, et elles sont traitées dans un plus grand nombre d'instances. Il faut donc développer des solutions innovatrices afin de maintenir la cohérence des décisions, la simplicité et la souplesse des processus, ainsi que la clarté et transparence en ce qui concerne le partage et l'exercice du pouvoir décisionnel. De plus, il est devenu primordial de dégager plus de temps à la Collective, afin qu'elle puisse se consacrer davantage aux questions qui soulèvent les enjeux les plus importants pour le Regroupement. Finalement, il est également nécessaire de redéfinir les modalités de représentation et de participation de l'équipe des travailleuses du RQCALACS à sa Collective.

En 2004-2005, nous avons donc travaillé à élaborer des propositions détaillées qui établiraient d'une part les balises et les modalités encadrant nos processus décisionnels, et d'autre part, qui préciserait les pouvoirs décisionnels dévolus aux principales instances du RQCALACS. Aussi, avec le soutien du comité et après avoir exploré les avantages et les inconvénients de plusieurs options, l'équipe des travailleuses a proposé de nouvelles modalités en ce qui concerne sa participation aux décisions prises par la Collective. Ces nouveaux modes de fonctionnement seront expérimentés durant une période de deux ans, à partir de la prochaine année d'activités. La proposition finale déterminera également les modalités d'implantation et d'évaluation des changements qui seront adoptés.

Les activités réalisées pour l'avancement de ce dossier comprenaient l'organisation d'un atelier de travail avec les membres des CALACS, dans le cadre du congrès de juin 2004, plusieurs sessions de travail du comité développement et de l'équipe des travailleuses, ainsi qu'une large consultation de l'ensemble des membres. Celle-ci a été l'occasion de nombreux échanges, discussions et débats dans le cadre des réunions de la Collective, des comités de travail, et de l'équipe de la permanence du RQCALACS, ainsi que dans chacun des CALACS membres. Ces activités nous ont permis d'identifier les enjeux soulevés par ces questions, d'examiner les différentes options qui s'offraient à nous, et d'effectuer collectivement des choix quant à nos structures et processus démocratiques.

Coordination des actions et liaison entre les instances du RQCALACS

Cette même croissance exige également de développer les moyens dont nous disposons pour assurer la liaison entre les différentes instances du RQCALACS, ainsi que la coordination des dossiers et des actions. Cette année, des circonstances imprévues et hors de notre contrôle ont fait en sorte que ce volet ne s'est pas déroulé tel que prévu.

Toutefois, tout au long de l'année, l'équipe des travailleuses du RQCALACS a redoublé d'efforts pour augmenter les liens entre les comités de travail, et mis en pratique avec constance des moyens additionnels, afin de favoriser l'intégration,

la cohérence et la réalisation harmonieuse des dossiers et des actions menées par le Regroupement et ses membres.

Organisation des assemblées des membres

En 2004-2005, le comité avait également pour mandat d'initier et de soutenir le développement de nouvelles pratiques, afin d'améliorer l'organisation des réunions régulières et spéciales de la Collective, des assemblées générales, et des congrès annuels des membres. Cet objectif vise à optimiser les occasions de rencontre des membres : favoriser la pleine participation, les échanges et les débats ; mieux cerner les défis et les enjeux auxquels nous sommes confrontées ; approfondir notre analyse politique ; permettre une meilleure appropriation des questions qui touchent le RQCALACS.

Une partie seulement des activités planifiées à ce chapitre se sont réalisées tel que prévu. Nous avons produit plusieurs outils concrets et pratiques, destinés aux participantes (représentantes à la Collective, membres des comités de travail et de l'équipe des travailleuses, responsables de l'organisation des réunions des membres), pour faciliter la préparation et le déroulement de nos rencontres. C'est au cours de la prochaine année que ces outils pourront être évalués, ajustés, implantés et expérimentés.

Par ailleurs, tout au long de l'année, plusieurs instances du Regroupement ont pris l'initiative d'expérimenter différents moyens visant l'atteinte de cet objectif, et les membres y ont participé avec enthousiasme. Nos rencontres s'en sont trouvées beaucoup plus dynamiques, efficaces et satisfaisantes. Cet apprentissage collectif dans l'action s'est avéré être une stratégie qui donne d'excellents résultats. Il s'agira ensuite de poursuivre le bilan de ces expériences et de systématiser les pratiques les mieux adaptées, selon nos besoins.

Des obstacles et des avancées

La situation des ressources humaines au Regroupement ont eu pour effet de réduire de façon significative les activités prévues aux deux derniers volets de travail du comité développement. Malgré tout, l'ensemble de l'équipe en place a pallié à la situation : elle s'est engagée avec détermination et constance, ses membres prenant l'initiative d'expérimenter différents moyens qui ont permis d'effectuer plusieurs avancées et d'améliorer le fonctionnement de l'organisme.

De façon générale, il est remarquable de constater à quel point l'ensemble des membres se sont mobilisés et ont contribué à l'atteinte des objectifs fixés pour ce comité de travail. Les résultats sont concrets et observables : les membres ont souligné les améliorations et exprimé leur satisfaction à plusieurs occasions, tout au long de l'année. L'impulsion est donnée, il nous reste maintenant à bien implanter, consolider et ajuster les pratiques développées au cours des trois dernières années.

Pour entreprendre cette nouvelle étape, le comité développement en est venu à la conclusion qu'il serait avantageux pour le Regroupement de réorganiser le partage des dossiers de travail entre certains des comités et de redéfinir leurs mandats respectifs. Ceci vise à assurer une meilleure vision d'ensemble en ce qui a trait à la vie associative, à la gestion interne, ainsi qu'à la planification et la coordination à plus long terme des actions du RQCALACS. En collaboration avec les comités touchés par ces changements, nous avons donc travaillé à élaborer une proposition en ce sens. Ainsi, l'année 2004-2005 serait la dernière année de fonctionnement du comité développement, et le travail qui reste à faire serait dorénavant sous la responsabilité d'autres comités du Regroupement.

COMITÉ DE SOUTIEN À LA GESTION

Le comité de Soutien à la gestion a rempli une tâche titanesque cette année dans les nombreux dossiers qu'on lui a confiés, dossiers relevant de la vie associative et de la gestion interne du Regroupement. Il a dû composer avec les nombreux dossiers menés par le Regroupement, la surcharge de travail de l'équipe des travailleuses et les moments d'instabilité qu'entraîne la restructuration d'un organisme.

VIE ASSOCIATIVE

Base d'unité

Auto-évaluation de l'adhésion des centres à la base d'unité² - La démarche d'auto-évaluation du Regroupement en lien avec l'adhésion à la base d'unité vise entre autres à assurer une certaine cohérence, une compréhension commune des valeurs et principes ainsi qu'une adhésion philosophique et pratique à ces derniers. Le 6 octobre 2004, nous avons tenu une réunion spéciale des membres pour procéder à l'auto-évaluation en vue de mesurer l'adhésion des centres et de la permanence à la base d'unité du RQCALACS. Devant l'ampleur de la tâche, nous avons également tenu une demi-journée spéciale le 30 mars 2005 afin de compléter la démarche. Nous aurons à faire une évaluation du processus d'auto-évaluation, ainsi que des outils utilisés. Du soutien devra également être apporté aux centres qui auront à entreprendre des démarches de modification. Nous aurons aussi à revoir la liste des questionnements qui n'aura pas été traitée lors des journées spéciales afin de proposer des modalités pour en disposer dans la prochaine année.

Le comité **Femmes davantage discriminées et femmes Autochtones** et le comité de Soutien à la gestion ont travaillé ensemble au sujet des ajouts et modifications à apporter à la base d'unité concernant l'inclusion des femmes davantage discriminées et des femmes Autochtones. Toutefois, la démarche est à ses débuts.

² La Base d'unité est en quelque sorte notre plate-forme politique.

Membership, marrainage et centres en émergence

Nouveaux membres - Les CALACS de Rivière du Loup (Bas St-Laurent) et de St-Jean sur le Richelieu (Montérégie) ont fait une demande d'adhésion au Regroupement. Conformément à notre processus d'adhésion, ils sont actuellement centres observateurs. Leur participation aux réunions régulières n'a pas été possible pour l'instant compte tenu de leur manque de ressources financières. Le CALACS de Rimouski et celui de Granby ont accepté d'assumer le marrainage de ces nouveaux CALACS.

De concert avec le CALACS de Charlevoix le Regroupement a décidé de prolonger la période d'observation de ce dernier. Cette prolongation leur permettra de faciliter leur intégration au sein du Regroupement et de leur apporter un plus grand support dans les changements qu'il doit apporter à ses structures. Devant l'impossibilité du CALACS de Baie Comeau de poursuivre le marrainage du centre de Charlevoix. Un autre centre prendra le relais dans cette démarche. L'identification de ce dernier reste à confirmer.

Pour faciliter le travail de marrainage des centres, le comité de Soutien à la gestion a rédigé un court document sur des balises. Il a également apporté son support constant aux centres dans leur tâche de marrainage ainsi qu'aux quatre CALACS qui sont marrainés.

CALACS en émergence – Nous avons été en lien avec la région de Portneuf, où quelques femmes examinent la possibilité de mettre sur pied un CALACS. Il s'agit cependant d'une démarche encore embryonnaire pour l'instant. De l'information leur a été fournie et de la documentation leur a été envoyée. Un CALACS s'implante également dans la région de Shawinigan-Méquinac (région centre du Québec-Mauricie). Nous avons répondu à leurs demandes d'information et de documentation.

Formation - De la formation a été donnée aux CALACS de Gaspé, Charlevoix, Rouyn, Val d'Or, Victoriaville, Drummondville et St-Jean sur le Richelieu. Les contenus ont porté principalement sur la gestion collective et l'intervention féministe. Une mise à jour du contenu de formation a également été faite pour bonifier au fur et à mesure. Nous avons aussi créé une banque de formatrices pour les centres.

Soutien aux centres – Tout au long de l'année le Regroupement apporte du soutien aux CALACS pour diverses questions et situations reliées au travail, souvent difficile, qu'ils assument dans le quotidien.

Statistiques - Le centre de Lévis a assumé la tâche de compilation des statistiques et le suivi de ce dossier. La tâche de compilation de données des centres provenant de l'ensemble du Québec est un travail complexe. L'expérimentation de nos nouvelles grilles de compilation présente certaines

difficultés. Nous aurons à évaluer ces instruments ainsi que la façon de procéder à l'étape de compilation dans les centres et celle de la compilation au niveau provincial. Des modifications aux grilles sont à prévoir et il est fort probable que du temps de formation sera nécessaire pour améliorer notre démarche.

Tâches reliées à la vie associative - Une multitude de tâches sont essentielles à la vie associative et restent souvent dans l'ombre, il est utile des les rappeler:

- Préparation des réunions régulières, des réunions spéciales, de l'AGA et du congrès (logistique, rédaction des procès verbaux et compte rendu, aide-mémoire, actes du congrès, etc.)
- Mise à jour des listes des membres, des comités, des calendriers, des publications du Regroupement
- Mise à jour du matériel publicitaire du Regroupement (dépliants, cartes, site Web)

GESTION INTERNE

Ressources humaines

Le temps consacré au dossier ressources humaines a été important cette année. L'équipe a fonctionné en effectif réduit toute l'année : certaines travailleuses ont eu la malchance de vivre des accidents, d'autres ont été confrontées à des problèmes de santé, certaines ont tout simplement continué leur chemin ailleurs. Le comité de Soutien à la gestion a dû fournir un investissement plus grand dans la gestion des ressources humaines en assurant les différents suivis inhérents à ces questions. Il a soutenu l'équipe dans la réorganisation du travail lorsque cela s'avérait nécessaire.

Cette conjoncture interne a permis au comité de Soutien à la gestion de revoir certains aspects du processus d'embauche et de l'intégration des nouvelles travailleuses, afin de l'adapter aux différents statuts de travailleuses. En ce sens, les conditions de travail doivent être révisées pour mieux refléter les pratiques actuelles ou pour redéfinir certaines étapes ou pratiques. Le travail pourrait être commencé au cours de l'an prochain.

Fonctionnement de l'équipe – Nous avons donné suite aux séances de travail de l'an passé sur le rôle de l'équipe et son fonctionnement. Un document faisant état de pistes de solutions possibles a été produit. Il pourrait servir de point de départ pour d'éventuels changements. Le comité de Soutien à la gestion a assumé le lien entre cette démarche et dans les instances concernées au Regroupement.

Gestion administrative

Finances - Tout au cours de l'année, le comité de Soutien à la gestion a suivi l'état des finances du Regroupement et a effectué les ajustements qui s'avéraient nécessaires, compte tenu de notre précarité financière.

Recherche de financement - Le Regroupement a également produit un certain nombre de demandes de subvention : Ministère de la Santé et des services sociaux (provincial) et Programme promotion de la femme (fédéral), pour ne nommer que ceux-là. Nous avons aussi fait les suivis nécessaires auprès des personnes responsables de l'application de ces programmes.

Nous avons également procédé à notre publipostage annuel en novembre 2004. D'année en année, une mise à jour des donateurs est faite afin de maximiser la possibilité de recevoir des fonds.

OBJECTIF 2 INTENSIFIER LA MOBILISATION DES PERSONNES ET DES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES ET SUSCITER DES CHANGEMENTS SOCIAUX

COMITÉ PRESSION

Consolidation des nouveaux CALACS

Depuis l'an passé le Regroupement fait des représentations et des pressions politiques auprès des décideurs afin d'obtenir la consolidation (à \$200 000) de six CALACS qui ont été priorisés par ses membres. Il s'agit des régions de Québec (Charlevoix), Chaudière-Appalaches (Lévis), Lanaudière (Terrebonne), Montréal (Ouest de l'île), Laurentides (Mont-Laurier) et Saguenay/Lac St-Jean (Roberbal). Ces centres ont été consolidés de \$20 000 au printemps 2004. Ces derniers ont été déçus de la décision du ministre car il ne s'agissait pas d'une augmentation significative permettant d'assurer une réponse plus adéquate aux femmes agressées sexuellement de leur région ainsi qu'à leur communauté. Selon le Ministre Philippe Couillard, la capacité de l'État ne permettait pas d'aller plus loin. Il s'est par contre engagé à atteindre la consolidation à \$200 000 sur 2-3 ans³.

Au cours de l'été 2004, sous la pression de représentantEs du communautaire de certaines agences régionales, le MSSS a par ailleurs décidé de consolider de \$20,000 également les régions de l'Abitibi (Amos, La Sarre), du Centre du Québec (Victoriaville, Shawinigan) et de la Gaspésie/Iles de la Madeleine (Iles de la Madeleine). Bien que positive pour les régions concernées, cette initiative du MSSS nous rappelle l'importance d'articuler les revendications régionales/provinciales et de travailler au plus tôt à un plan de développement et de consolidation des CALACS. D'autant plus que d'autres centres d'aide émergent dans certaines régions : Bas St-Laurent (Rivière du Loup), Montérégie (St-Jean sur le Richelieu) et Québec (Porneuf)⁴.

Nous avons rencontré le Ministre Couillard en janvier dernier afin qu'il confirme ses engagements concernant la consolidation des 6 CALACS priorisés, pour l'année 2005-06. Il s'est effectivement engagé à poursuivre la consolidation sans en préciser l'ampleur. Certains indices nous permettent d'espérer une consolidation à \$175 000. Nous devons relancer l'attachée politique au dossier, Stéphanie Elger, afin de connaître les décisions du ministre suite à la sortie du budget en mars 2005. Toutefois, comme le gouvernement Charest n'a pas déposé de budget dans les délais prévus mais seulement vers la fin avril nous sommes encore, à ce jour, en attente d'information dans ce dossier.

³ Réponse à l'opposition lors de la Commission des affaires sociales.

⁴ Encore embryonnaire pour l'instant.

Une rencontre avec la Ministre de la Condition féminine, Carole Thériault, a également eu lieu. Bien que réduite à un court contact (en raison d'une urgence dans l'horaire de la ministre), cette rencontre nous a permis de la sensibiliser à l'importance de consolider ces 6 CALACS. Elle nous a mentionné que le ministre Couillard avait parlé des CALACS en Chambre et qu'elle attendait de bonnes nouvelles suite au dépôt du budget. En l'absence de la ministre le reste de la rencontre s'est déroulée avec l'attachée politique, Janet Jones, qui s'est montrée très sensible et préoccupée par la problématique des agressions sexuelles, par le dossier des CALACS, ainsi que par l'importance du développement. Compte tenu des contraintes de la rencontre écourtée avec la ministre, un engagement pour une rencontre ultérieure avec cette dernière a été pris.

Des contacts réguliers ont été maintenus avec la ministre de l'opposition responsable du dossier Santé et Services sociaux, Jocelyne Caron (Parti Québécois), nous donnant ainsi une possibilité de plus d'interpeller le ministre Couillard quant à son implication dans le dossier des CALACS et à ses engagements.

Travailler au développement d'un réseau des CALACS de tout le Québec et du RQCALAC

Les CALACS sont de toute évidence en nombre insuffisant pour lutter efficacement contre la violence sexuelle. Dans toutes les régions du Québec, de nombreuses femmes et adolescentes ayant vécu de la violence sexuelle n'ont pas accès à une ressource d'aide : parce qu'il n'y a pas de ressource dans leur région, parce que le CALACS de leur région est trop éloigné de chez elles ou parce qu'il y a des listes d'attente dans plusieurs centres. Le réseau des CALACS souffre d'un retard de croissance important qui entraîne un problème d'accessibilité pour l'ensemble des femmes du Québec. Dans toutes les régions des femmes s'impliquent quotidiennement pour trouver des solutions pour les femmes de leur milieu et pour leur communauté, que ce soit au sein de leur famille, au travail ou par leur implication sociale. Elles ne reçoivent cependant pas toutes le même appui dans leur milieu, car si certaines régions sont plus pro-actives et/ou ont davantage de moyens concrets pour lutter contre les agressions sexuelles, d'autres tardent à appuyer les actions qui vont dans ce sens ou ne possèdent pas les moyens suffisants pour le faire. Au-delà des dynamiques régionales, qui varient d'une région à l'autre, d'une année à l'autre, et des possibilités concrètes de chaque région, le Regroupement croit qu'il est essentiel d'envisager le développement et la consolidation du réseau des CALACS dans une perspective globale, pour l'ensemble des femmes du Québec, pour l'ensemble des régions du Québec et de le faire de façon concertée avec l'ensemble de ses membres.

En juin 2004, les membres du Regroupement ont fait consensus pour travailler à l'élaboration d'un plan de développement/consolidation du réseau CALACS qui soit basé sur deux principes :

- L'Accessibilité pour l'ensemble des femmes agressées sexuellement du Québec, à des ressources d'aide, de prévention/sensibilisation et de défense de droits (incluant le Nord du Québec).

- L'Équité : entre les régions, entre les femmes.

Le Regroupement québécois des CALACS n'est pas le premier groupe à s'engager dans l'élaboration d'un plan de développement/consolidation, mais il est assurément le premier à innover en intégrant le principe d'équité ainsi qu'en incluant la région du Nord du Québec dans une telle démarche. Il s'agit d'un choix politique qui tient compte de la problématique des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones, et de la diversité des conditions et des possibilités des régions.

Lors de la rencontre avec le ministre Philippe Couillard en janvier dernier, celui-ci s'est montré ouvert à soutenir financièrement le Regroupement dans sa démarche d'élaboration d'un plan, ainsi qu'aux propositions de développement, de consolidation et de priorisation qui en découleraient. Nous avons donc rédigé une demande de soutien financier au ministre. Nous sommes en attente d'une réponse. Selon les récents contacts avec l'attaché politique, Gilles Descôteaux, le Regroupement est presque assuré d'obtenir ce soutien financier mais nous ne savons pas encore de quel ordre il sera.

Pour concrétiser ce plan, le comité Pression a d'abord travaillé sur des critères qui traduiraient les principes d'accessibilité et d'équité retenus. Pour avancer sur la notion de l'équité nous pouvons compter sur la contribution de la travailleuse au projet Femmes davantage discriminées et femmes autochtones, qui participe aux rencontres et au travail du comité Pression. Ce dernier a tenté de mieux définir ce principe, de ressortir les principaux éléments.

Une professeure de l'UQAM nous apporte sa contribution militante dans l'élaboration du plan. Elle a une expertise précieuse en la matière, ayant déjà travaillé avec les maisons d'hébergement et avec les centres de la petite enfance dans des démarches semblables. Une étudiante de l'UQAM supervisée par cette professeure sera également engagée. Elle sera principalement chargée de faire le portrait des régions à partir des critères retenus et d'une cueillette de données dans les CALACS afin d'établir un état de leur situation, de leurs besoins et de leurs pistes de solutions.

Nous avons initié une collaboration avec *Femmes autochtones du Québec* afin de mieux prendre en compte la question du Nord du Québec⁵ et des femmes autochtones des communautés du Québec. Les termes de cette collaboration et ses aspects pratiques restent encore à déterminer.

Un comité ADHOC pour les initiatives du milieu

Depuis l'an passé le Regroupement s'est questionné sur la façon de prendre en considération la situation des centres sous-financés (initiatives du milieu, centres émergents) dans son plan de développement/consolidation et pour explorer des pistes pour leur apporter du soutien. Il a donc formé un sous-comité ADHOC du comité Pression chargé de se pencher sur ces questions. Une consultation a été menée auprès des CALACS pour connaître leur compréhension d'une initiative du milieu, les besoins de soutien des centres sous-financés en regard du Regroupement et les différentes propositions et idées sur les possibles formes de support que le Regroupement pourrait apporter. Cette information a été systématisée et mise en lien avec ce que le Regroupement fait déjà. Nous sommes à dégager certaines propositions de soutien que le comité Pression pourrait avancer. Cependant des vérifications sont nécessaires au niveau des prévisions budgétaires de 2005-06 et une estimation de leur faisabilité restent à faire.

Financement des projets Femmes davantage discriminées et femmes autochtones

Le travail du Regroupement et des CALAC en lien avec l'objectif d'inclusion des femmes davantage discriminées et des femmes autochtones se poursuit en grande partie grâce aux projets (4) portés par le Regroupement, le CALACS Victoriaville (femmes handicapées), Mouvement contre le viol et l'inceste de Montréal (femmes immigrantes et réfugiées) et le CALACS de Val d'or (femmes autochtones). Nous avons rencontré les fonctionnaires du MSSS rattachés au dossier en novembre dernier, Jocelyn Châteauneuf et Lucie Vézina, afin de leur faire part des réalisations des projets et pour demander la reconduction de leur financement. Outre les réalisations spécifiques rattachés au travail avec chacun des groupes concernés par les projets, nous leur avons présenté les points saillants qui touchaient l'ensemble des projets. Du travail conjoint entre le comité Pression et le comité Femmes davantage discriminées et femmes autochtones s'est réalisé pour cette étape⁶.

⁵ À l'exception des femmes Inuit du Nunavik, car ces dernières font partie d'une autre association basée à Ottawa.

⁶ Vous référer à la section Projet Femmes davantage discriminées du présent rapport.

Financement du projet Développement

Au cours de la rencontre de novembre avec les fonctionnaires du MSSS, nous avons également présenté les réalisations du projet Développement. Rappelons que ce dernier comprend trois volets : la restructuration et développement organisationnel ⁷, les *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*⁸ et le soutien au développement des CALACS⁹. Le financement du projet Développement a été reconduit pour un an.

COMITÉ JUSTICE SOCIALE

Unifier les volets « défense de droit » et « justice légale »

Cette année le « comité justice sociale » a amorcé sa première année de travaux. Son premier objectif a été d'unifier les travaux du « comité justice » et ceux du « sous-comité défense de droit¹⁰ » dans un même plan de travail. Parallèlement, une nouvelle demande de financement triennale, visant elle aussi à intégrer les dimensions légales et sociales, a été déposée au PPF (programme promotion de la femme). La jonction entre ces deux plans d'action et l'appropriation du plan de travail final a été un exercice laborieux mais la volonté et l'énergie investit par les six Calacs¹¹ impliqués dans le nouveau « Comité justice sociale » a été un facteur déterminant dans la réussite de cette unification.

Femmes davantage discriminées et femmes autochtones

L'Objectif qui consiste à *travailler à la compréhension, la lutte et l'action contre toutes les formes de discrimination et d'exclusion des femmes autochtones et davantage discriminées* s'est déployé concrètement dans le cadre de certaines activités. Nous avons porté une attention particulière aux réalités vécues par ces femmes dans le cadre de la consultation *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*¹² et lorsque nous avons exploré certains effets de la réforme du régime de *protection de la jeunesse*.

Des contacts ponctuels ont eu lieu avec l'organisation « Femmes autochtones du Québec » dans le but de préparer la rencontre du « Comité conseil en agression sexuelle sur la mise en œuvre du plan d'action des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle ». Nous leur avons transmis notre analyse comparée entre le « plan d'action '04'09 en violence conjugale » et

⁷ Pour ce volet voir la section Projet développement du présent rapport.

⁸ Pour ce volet voir la section Comité Justice sociale du présent rapport.

⁹ Pour ce volet voir la section Comité de soutien à la gestion du présent rapport

¹⁰ À l'origine, le sous-comité « défense de droit » avait été mis sur pied par le comité pression.

¹¹ Il s'agit des Calacs de Trois-Rivières, Lévis, Baie-Comeau, MCVI, Trêve et Val d'Or.

¹² Nous avons déposé un mémoire et nous l'avons présenté devant la Commission des affaires sociales.

le « rapport tripartite Femmes et Justice ». Notre analyse révèle notamment que la plupart des recommandations du tripartite qui ne sont pas mises en œuvre dans le plan d'action en violence conjugale concernent le milieu autochtone.

Le choix de trois politiques qui touchent particulièrement les femmes davantage discriminées et femmes autochtones s'est fait en collaboration entre le comité « femmes davantage discriminées et autochtones » et le « comité justice sociale ». Les politiques ciblées sont : le nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes proposé par le Conseil du statut de la femme, la politique en condition féminine et le prochain plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle. Ces politiques feront l'objet d'une étude approfondie en regard de leur implication pour les femmes davantage discriminées et femmes autochtones.

Recommandations du Tripartite

Une première démarche de mise en commun a été faite en réunion régulière pour faciliter l'appropriation des recommandations du rapport tripartite par les Calacs. Il s'agit d'un premier pas qui a permis une meilleure connaissance du contenu du rapport et de son importance.

Des pressions politiques ont été faites auprès de quelques ministres¹³ et auprès des ministères qui composent le *comité interministériel sur la violence familiale, conjugale et sexuelle*¹⁴ pour la mise en œuvre des 97 recommandations du rapport tripartite. La sortie du plan d'action en violence conjugale 04-09 nous a permis de vérifier les réelles intentions de ces ministères à cet égard¹⁵. Il est fort probable que nous ayons à mettre l'emphase sur la nécessité pour les ministères et le gouvernement d'adopter un nouveau plan d'action en matière d'agression sexuelle. C'est à travers ces démarches que nous prévoyons réitérer l'importance de mettre en œuvre l'entièreté des recommandations du tripartite.

Formation des CALACS

Huit Calacs membres ont reçu la « formation justice » en 2004-2005. Toutefois, nos activités relatives à l'organisation d'un laboratoire pratique sur la défense de droit et l'élaboration d'une nouvelle formation, entre autre, pour y inclure les chartes et conventions comme outils pour supporter nos revendications, n'ont pas été réalisées. Les chartes et conventions ont quand même été à la base de nos recommandations contenues dans notre mémoire sur l'Égalité¹⁶.

¹³ Condition féminine, Justice.

¹⁴ Lors d'une rencontre avec le président du « comité interministériel sur la violence familiale, conjugale et sexuelle » et lors de la première rencontre du « comité conseil en agression sexuelle sur la mise en œuvre du plan d'action des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle ».

¹⁵ Nos constats sont écrits dans une « analyse comparée entre le plan d'action en violence conjugale 04-09 et le rapport tripartite » effectuée par le comité justice sociale.

Politiques et Législations

La poursuite de nos travaux en lien avec les politiques et législations s'est concrétisée dans plusieurs dossiers. Dans celui de la protection de la jeunesse, nous avons dû signifié par écrit au MSSS nos critiques à l'égard de ses consultations régionales qui avaient exclu les CALACS. Une cueillette d'information a été faite auprès des Calacs pour mieux cerner les problèmes terrains vécus avec la DPJ.

Nous avons déposé un mémoire dans le cadre de la consultation sur le document du CSF intitulé « Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes » et l'avons présenté devant la **Commission des affaires sociales**. Plusieurs rencontres de concertation ont eu lieu avec les autres groupes de femmes pour établir une base de revendications et une stratégie commune. Nous avons également collaboré à l'analyse du « Rapport du comité de travail en matière de prévention et d'aide aux hommes : les hommes s'ouvrir à leurs réalités et répondre à leurs besoins » et à l'élaboration du rapport critique intitulé « Comment fabriquer un problème ».

Dans le dossier de l'**IVAC**, des ateliers d'information auprès des membres ont été réalisés lors de réunions régulières sur les questions spécifiques de subrogation automatique et de l'avis d'option.

La réforme de l'**aide juridique** a également fait partie de nos préoccupations. Nous avons travaillé à la rédaction d'un mémoire que nous avons présenté devant le « groupe d'étude sur l'aide juridique », mis sur pied par le gouvernement.

Une tentative de bilan du plan d'action rattaché aux **Orientations gouvernementales en matière d'agressions sexuelles** a été réalisée par le comité Conseil, réuni pour la première fois par les ministères de la Justice et de la Condition féminine. Une cueillette d'information auprès des Calacs a été réalisée par le comité Justice afin de faire le point sur les réalisations des régions en regard de la mise en œuvre du plan d'action. Bien que la démarche proposée par le comité Conseil ne permettait pas de faire un bilan réel et complet, nous avons néanmoins participé à cette rencontre pour faire part des expériences des femmes dans les différentes régions et des problèmes d'accessibilité aux ressources qu'elles vivent encore, des implications pour les CALACS et des lacunes à corriger dans un prochain plan d'action.

En plus de ces dossiers, la question des libérations conditionnelles et du fonds d'aide aux victimes d'actes criminels (FAVAC) ont aussi fait l'objet d'observations dans nos écrits et lors des rencontres avec les ministres et autres représentant-e-s politiques.

¹⁶ Mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le document du CSF intitulé « **Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes** ».

Actualités et sensibilisation

Le Regroupement a été très interpellé par les médias pendant l'année 2004-2005. L'affaire Guy Cloutier a surtout retenu leur attention et nous sommes intervenues de façon soutenue à l'occasion des mises en accusation (mars), du plaidoyer de culpabilité (novembre), de la sentence (décembre), du témoignage de Nathalie Simard (mai) et suite à la publication d'un article du Regroupement dans le quotidien *Le Devoir* (juin). Ces interventions nous ont permis de sensibiliser la population à certains aspects de la problématique des agressions à caractère sexuel, notamment : la difficulté pour les femmes de dévoiler la violence vécue, les problèmes reliés au système (la question de la négociation de plaidoyer ou *plea bargaining*) et le manque de ressources pour les victimes.

Les médias se sont aussi intéressés à l'entrée en vigueur du registre sur les délinquants sexuels, ainsi qu'au dossier de la prostitution juvénile (notamment l'affaire Gillet). De notre côté, nous avons interpellé les médias dans le dossier de Mirlande Demers à propos de l'IVAC et de la nécessité d'indemniser lorsque que les personnes sont victimes d'un crime à l'extérieur du Québec. Nous avons fait de même suite à des propos racistes tenus par le ministre Chagnon concernant la violence chez les autochtones.

Au chapitre de notre implication au niveau de la Marche mondiale de 2005, nous avons suivi de loin les travaux ayant mené à l'adoption de la Charte et des cinq revendications québécoises.

Comme le comité Justice sociale est souvent le premier à être interpellé par les médias sur des questions d'actualité, il met à chaque année des activités à ce chapitre dans son plan de travail. Ainsi, il a consolidé sa méthode de travail pour assurer une réponse adéquate lorsque les médias nous interpellent, pour donner des orientations de contenu, transmettre rapidement les informations pertinentes, impliquer plus de porte-parole, maintenir nos connaissances à jour en matière de justice, etc.

Questionnaire-Justice

Nous avons finalisé les travaux en lien avec la première cueillette des données et rédigé le rapport final ainsi qu'un document synthèse de nos conclusions et revendications. Ces résultats et conclusions ont été présentés aux Calacs et dans le cadre d'un exposé en réunion régulière. Des orientations claires ont par la suite été fournies quant à la diffusion et à l'utilisation possible de cette recherche dans notre réseau, auprès de nos alliés et dans le cadre de nos activités de défense de droit.

Cette recherche interne a été réalisée sur plusieurs années. L'implication de nombreuses personnes, y compris les femmes elles-mêmes, tout au long du

processus a été un facteur déterminant pour la mener à bon port. Les résultats exposent de façon concrète les difficultés vécues par les victimes d'agression sexuelle concernant le système judiciaire. Nos conclusions rejoignent celles d'autres recherches¹⁷ qui soutiennent l'importance de réformer en profondeur le traitement judiciaire pour les victimes d'agression sexuelle. Ces recherches sont des outils importants pour supporter nos revendications et elles gagnent à être connues.

Prostitution – Trafic sexuel

L'appropriation de ces problématiques par les Calacs et l'équipe des travailleuses ne cesse de croître. L'information concernant l'avancement des travaux sur ces questions a été ramenée de façon systématique en réunion régulière et par courriel. Les enjeux sont davantage cernés et l'argumentaire est davantage développé pour répondre à ceux et celles qui soutiennent que la prostitution est un travail comme un autre. Nous avons saisi l'occasion de notre congrès de juin 2004 pour inviter des personnes ressources et des conférencières pour venir traiter de la question avec l'ensemble des membres du Regroupement, notamment Yolande Geadah¹⁸ et Lee Lakeman et Diane Matte¹⁹.²⁰ Quelques Calacs ont également réalisé des activités de lutte spécifiquement en lien avec ces questions : rencontres avec des députés, discussions avec d'autres groupes et prises de position formelle. Ces initiatives mériteraient d'être davantage collectivisées.

Du côté de la FFQ²¹ cette dernière a respecté son engagement de former le nouveau conseil d'administration sur la question de la décriminalisation de la prostitution. C'est dans ce contexte que nous avons été invitées à y présenter notre position dans le cadre d'une rencontre où le groupe Stella était également présent.

Nous avons également rencontré des représentant-es des gouvernements canadien et québécois et des partis politique afin d'influencer leur orientation concernant la question de la décriminalisation de la prostitution. Entre autres, une rencontre a eu lieu avec le « sous-comité permanent du ministère de la justice du parlement canadien » qui analyse actuellement les lois sur le racolage. Une autre rencontre s'est tenue avec des représentants-es du Bloc québécois qui, dans les années passées, a déposé un projet de loi en faveur de la décriminalisation des clients de la prostitution et des proxénètes.

¹⁷ Recherche LIENS de l'Association canadienne des centres contre les agressions à caractère sexuel (ACCCACS) et la recherche justice effectuée par le Calacs de St-Georges de Beauce.

¹⁸ Auteure du livre « *La prostitution un métier comme un autre?* »

¹⁹ **Du Secrétariat international de la Marche mondiale des femmes.**

²⁰ Du *Vancouver Rape Relief* et de l'Association canadiennes des centres d'aide contre les agressions à caractère sexuel (ACCCACS).

²¹ La FFQ a amorcé une réflexion sur la question de la décriminalisation de la prostitution il y a quelques années.

TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES – TRPOCB

Notre implication à la TRPOCB a été minime cette année. L'ampleur du travail à faire dans les autres dossiers du comité Pression, les multiples changements au sein de l'équipe de la permanence et le manque de ressources humaines explique le peu de temps que nous avons eu à consacrer à la Table. Nous avons donc participé à trois réunions de la Table ainsi qu'à la formation sur les projets cliniques. Cette formation, dont la documentation a été distribuée aux CALACS, nous a permis de mieux cerner le vocabulaire employé par le MSSS ainsi que les piliers sur lesquels les projets cliniques reposent.

Notre participation nous a quand même permis de suivre les travaux de la Table en lien notamment avec les dossiers du Projet de loi 83 (loi modifiant la LSSS), du comité ministériel sur la valorisation et la consolidation de l'action communautaire, et de la réforme du droit associatif. Ces rencontres nous ont aussi permis de partager nos préoccupations et inquiétudes avec les autres regroupements à l'égard du manque de vision globale du MSSS dans plusieurs secteurs (vision réduite sur les problématiques). Nous avons pu également mettre en commun nos observations concernant la tendance forte des agences régionales à utiliser les groupes communautaires comme des organismes de sous-traitance, en ayant recourt fréquemment aux contrats de services et d'enrober la manœuvre sous différentes appellations qui varient d'une région à l'autre.

GROUPE DES 13

Nous avons maintenu notre participation au Groupe des 13 cette année. Notre implication a principalement porté sur le dossier de la Commission sur l'égalité²².

²² Vous référer à la section Justice sociale du présent rapport.

OBJECTIF 4 QUE LE REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS ET SES MEMBRES DÉVELOPPENT UNE PLUS GRANDE OUVERTURE, SOLIDARITÉ ET REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES VIVANT DES DISCRIMINATIONS PARTICULIÈRES

PROJET FEMMES DAVANTAGE DISCRIMINÉES ET FEMMES AUTOCHTONES (FDD-A)

Le projet Femmes davantage discriminées (FDD) et Femmes Autochtones du RQCALACS en est à sa troisième année. Ce projet traverse progressivement l'ensemble des dossiers du Regroupement et se déploie à travers différentes activités réalisées au sein de plusieurs comités²³.

Suivant la proposition faite par le comité lui-même et réajusté par la collective du Regroupement, la composition du comité FDD et femmes Autochtones s'est élargie. Aux membres des trois CALACS porteurs des projets provinciaux (MCVI, Victoriaville et Val d'Or) se sont ajoutés deux centres (Roberval et Joliette). Les deux ont contribué avec leur expérience diversifiée autant avec les femmes autochtones (les deux CALACS), qu'avec celles vivant en situation d'incarcération ou avec une déficience intellectuelle (Joliette). Les paragraphes suivants présentent une brève description du travail du comité.

L'intensification du travail en vue de favoriser l'analyse politique en regard des FDD et femmes autochtones, incluant des éléments du contexte international

Les activités réalisées dans le cadre du congrès 2004 se sont avérées pertinentes et ont permis, en général de faire avancer l'analyse socio-politique. Plusieurs ateliers organisés conjointement avec le comité développement abordaient des enjeux importants, par exemple : « La visibilité et la représentativité des FDD et Autochtones dans les lieux de délibération, de décision, et d'exercice du pouvoir », « Collectivisation et partage de nos expériences avec les FDD », « Les femmes et les intégrismes religieux », « Femmes autochtones » et un 5 à 7 sur « Le féminicide de Ciudad Juarez (Mexique).

Le comité a consacré deux sessions de travail à l'identification de **concepts à ajouter à la base d'unité** du RQCALACS afin que les grands principes de notre analyse des agressions à caractère sexuel tiennent compte des réalités diverses des femmes. Ce travail devait se faire en collaboration comité de Soutien à la gestion. En cours d'exercice, nous avons constaté qu'il était nécessaire de

²³Veillez prendre notes que cette section du rapport d'activités présente essentiellement les faits saillants des réalisations du projet Femmes davantage discriminées et femmes Autochtones.

s'approprier collectivement certains concepts clé avant de soumettre ces ajouts, par exemple : l'analyse de l'intersection des différentes oppressions plutôt que l'addition des discriminations.

Déoulant des travaux effectués dans le cadre du projet au sein du comité développement, les CALACS (travailleuses et membres de la collective) et les travailleuses du RQCALACS ont travaillé à **l'identification de moyens pour favoriser la visibilité et de représentation des FDD et Autochtones dans les instances de délibération, de décision et d'exercice du pouvoir**. Par le biais d'ateliers réalisés lors de deux réunions régulières, les représentantes ont eu l'occasion de partager, de débattre et de s'outiller collectivement afin de refaire ces exercices dans leurs centres. Les thèmes abordés étaient : les forces et les limites de l'inclusion des FDD et Autochtones; les sièges réservés, les mesures incitatives et les quotas; les objectifs à atteindre par chaque CALACS. Pour clore cette démarche, le comité développement proposera des objectifs rassembleurs, qui tiennent compte autant des initiatives des CALACS que de l'importance de poser collectivement des actions communes. Si dans son ensemble la démarche a été fort positive et qu'un grand nombre de femmes y ont participé, l'arrimage entre les travaux de différents comités impliqués autour d'une même question est à améliorer ainsi que l'accessibilité du contenu des documents.

Collectiviser et s'approprier des enjeux reliés à l'inclusion des FDD et autochtones dans les CALACS et le RQCALACS

Durant le printemps et l'été 2004, nous avons fait une tournée téléphonique afin de **faire un bilan des pratiques d'inclusion des FDD et Autochtones dans les CALACS**. Des questions ouvertes nous ont permis d'aborder chacun des trois volets des CALACS (sensibilisation et prévention, défense des droits et lutte et l'intervention). Ce bilan montre autant la richesse que la diversité des pratiques d'inclusion. Le recueil de celles-ci constitue un document autant de partage que de source d'inspiration, un outil pour la transférabilité des acquis par chacun des CALACS. Le comité FDD et Autochtones a dégagé des recommandations suite à sa lecture, recommandations qui, dans le même sens que celles du comité développement, soulignent l'importance de travailler collectivement à la réalisation d'actions communes. Nous avons également profité de cette tournée téléphonique pour recueillir d'autres informations utiles pour la poursuite du travail du comité. Parmi celles-ci : les suites à donner à la formation sur la gestion de la diversité, les moyens pour assurer la transférabilité et ce que le RQCALACS peut mettre de l'avant pour soutenir la démarche des CALACS en matière d'inclusion.

Comme chaque année, nous avons tenu **une activité pour souligner le Mois de l'histoire des NOIRES et la Semaine de lutte contre le racisme et la discrimination**. A l'aide d'une prestation artistique d'une artiste NOIRE, il a été possible de dégager des éléments de réflexion et d'analyse sur l'oppression vécue par ces femmes, l'impact du colonialisme et de l'esclavage. Ces

réflexions ont été enrichies par **une demi-journée spéciale consacrée à la rencontre d'une femme Autochtone**, intervenante dans la communauté Atikamew proche de Roberval.

Durant l'automne, nous avons **suivi et soutenu les activités du Comité québécois de solidarité avec les femmes de Ciudad Juarez** (Mexique). Une travailleuse de MCVI²⁴ est membre de ce dernier et a mis à contribution son expérience au sein du comité FDD-A du Regroupement. Cette année la Journée d'action contre la violence faite aux femmes (JACVFF) a permis de nous solidariser et de sensibiliser nos milieux aux crimes commis à l'égard de ces femmes, à l'impunité qui les entourent et à faire le lien avec d'autres crimes, d'autres impunités qui se situent plus près de nous, puisque ce sont des femmes Autochtones au Canada qui suivissent le même sort.

La **rencontre avec la Coalition d'appui aux travailleurs et travailleuses agricoles**, faite conjointement avec la travailleuse du MCVI, nous a permis de mieux cerner les impacts négatifs des différents programmes d'immigration sur la sécurité des travailleuses agricoles. En comprenant mieux en quoi ces programmes contribuent à augmenter l'état de vulnérabilité des personnes et les liens avec les agressions à caractère sexuel, il nous a été possible d'interpeller les CALACS quant au rôle de vigilance qu'ils peuvent développer dans leurs milieux respectifs.

Cerner davantage et prioriser les droits à défendre au plan provincial concernant les FDD et autochtones

Durant l'automne nous avons travaillé, conjointement avec le comité Justice sociale, à la rédaction du **mémoire sur l'Égalité** qui a été présenté devant la Commission des Affaires Sociales. Ce mémoire nous a permis d'illustrer le déficit d'égalité qui touche les FDD et femmes Autochtones et de documenter l'ampleur du retard à combler en termes de droits.

La collaboration avec le comité Justice sociale s'est aussi concrétisée par **l'identification de champs de travail permettant de faire avancer de façon significative les droits des FDD et femmes Autochtones**. Lors de cet exercice nous avons tenu compte des besoins et priorités des femmes que chaque CALACS rencontre à travers les projets. Finalement, l'analyse des *Orientations gouvernementales en matière d'agressions sexuelles* et l'amélioration du plan d'action qui s'y rattache ont été retenues. Cette démarche impliquera le travail conjoint avec des organismes alliés qui travaillent avec des FDD et Autochtones.

C'est auprès du MSSS que nous avons aussi documenté, conjointement avec le comité pression, la nécessité de poursuivre à plus long terme le travail avec les FDD et femmes Autochtones. Partant de plusieurs hypothèses sur la poursuite du financement des projets, hypothèses qui ont été examinées par l'ensemble des CALACS, il est apparu nécessaire de poursuivre

²⁴ MCVI : Mouvement contre le viol et l'inceste de Montréal, CALACS.

le travail au sein de chacun des projets, donc de reconduire le financement, si possible durant les trois prochaines années. Les principaux enjeux présentés au MSSS étaient :

- la diversité au sein de chacun des groupes de femmes ;
- le défi que la gestion de la diversité pose, non seulement au RCALACS, mais à la société québécoise ;
- l'absence de modèle pour appuyer notre démarche d'envergure provinciale, puisqu'il s'agit d'une démarche collective de tous les membres du RQCALACS ;
- l'importance du travail de transférabilité accompli par les CALACS et le RQCALACS, transférabilité qui se situe à plusieurs niveaux : politique (interpelle les relations NORD –SUD, par exemple), social (sensibilisation de la communauté, des intervenantES), et du transfert des compétences (connaissances, attitudes, actions). Les coûts de ce travail de transférabilité sont largement sous évalués ;
- l'importance d'agir sur l'intersection des discriminations dont les FDD et femmes Autochtones sont victimes plutôt que sur l'addition des discriminations. L'approche intersectoriel des discriminations nous semble la plus prometteuse pour faire avancer les droits de ces femmes ;
- l'équité entre les femmes.

Cette année la travailleuse du projet FDD et femmes Autochtones s'est impliquée aux travaux du comité pression puisque le plan de consolidation et de développement des CALACS et du Regroupement est axé sur l'accessibilité et l'équité entre les femmes. Également, pour mieux cerner les enjeux liés à la justice sociale, elle a participé aux rencontres de ce comité.

Poursuivre la coopération et la solidarité avec les organismes qui travaillent avec les FDD et femmes Autochtones

Fédération des Femmes du Québec (FFQ) - **Outre notre implication lors de l'assemblée générale, nous sommes impliquées au comité des « Femmes des communautés culturelles » notamment par le biais d'un comité mis sur pied dans le cadre d'une recherche portant sur la violence faite aux femmes Arabes et/ou Musulmanes.**

Collectif 8 mars de femmes d'origines diverses - Ce collectif regroupe des féministes de diverses origines nées ici ou dans d'autres pays, particulièrement ceux de l'hémisphère Sud. Ces femmes conservent des liens étroits avec leurs pays d'origine et sont préoccupées par les problèmes du « Tiers Monde ». Depuis quatre ans, le Collectif travaille à la réalisation d'une activité à l'occasion du 8 mars. Celle-ci vise à sensibiliser le milieu des femmes, le milieu communautaire et la société aux réalités qui les concernent autant elles-mêmes qu'à leurs consœurs des pays du SUD. Lors de cette date, le Collectif souhaite occuper le centre de la scène au lieu de demeurer dans la périphérie « comme

un ajout » au mouvement des femmes en général. À cause du lien direct entre le thème central de la journée et les agressions à caractère sexuel, le RQCALACS et le MCVI se sont impliqués dans l'organisation de la journée. En effet, le thème « La réingénierie globale : féminisation de l'immigration et l'esclavage moderne » a fait l'objet d'une table ronde. À cette occasion, une présentation a été faite par la travailleuse de MCVI et portait sur « La violence sexuelle et le contexte piégé des femmes réfugiées ». Ce travail solidaire nous a permis de mieux connaître la situation des femmes en lien avec les agressions à caractère sexuel, de partager nos expertises et de faire connaître davantage le travail fait par les CALACS et par le RQCALACS.

Les défis et perspectives

Des concepts clé reliés aux FDD et femmes Autochtones sont à approfondir et à s'approprier collectivement. De ce travail émerge des réflexions et des commentaires des CALACS à plusieurs occasions : lors de tournée téléphonique, la préparation de notre rencontre avec le MSSS pour la poursuite du financement des projets ou lors des ateliers portant sur la visibilité et la représentativité. Ces réflexions touchent les questions suivantes : qui sont les FDD, quelles priorités adopter, la nécessité de l'analyse intersectorielle des différentes sources d'oppression, l'importance de la transférabilité en englobant l'ensemble des initiatives, et l'équité entre les femmes.

Par ailleurs, si la poursuite des actions multiples et diversifiées des CALACS et du RQCALACS visant l'inclusion des FDD et femmes Autochtones est très importante, nous devons travailler à poser un plus grand nombre d'actions communes pour renforcer et accroître leur impact.

**OBJECTIF 5 DÉVELOPPER NOS PROPRES ORIENTATIONS EN
MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES ET
S'ASSURER DE LA COHÉSION DE NOS ACTIONS**

COMITÉ PLANIFICATION STRATÉGIQUE

L'année 2000 a marqué une étape importante pour le RQCALACS. C'est au cours de cette année qu'ont eu lieu la Marche mondiale des femmes et la sortie des *Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle*. Pour le RQCALACS, ceci représentait l'aboutissement de plusieurs années de travail, de pressions et de collaboration. Dans ce contexte, le gouvernement du Québec annonçait une série de mesures pour intervenir en matière d'agression sexuelle, qui influenceraient grandement le travail du Regroupement et de ses membres. L'une de ces mesures consistait à doubler le financement du réseau des CALACS, ce qui représentait également un impact important sur le RQCALACS. À ce moment, le Regroupement prévoyait faire le point sur la situation et redéfinir sa plate-forme politique de revendications.

Il y a trois ans, pour faire face aux changements à l'interne et à l'externe du Regroupement, ses membres créaient le comité développement et lui confiaient le mandat d'abord de revoir sa structure et son mode de fonctionnement, et ensuite de réaliser une planification stratégique de ses actions pour les cinq années à venir. Les deux premières années ont principalement été consacrées à la première partie du mandat, considérée comme un préalable avant d'entreprendre la démarche de planification stratégique. Au terme de ces deux années, les membres en sont venus à la conclusion qu'il serait préférable que l'ensemble des comités de travail du RQCALACS participe à la coordination de cette démarche. Ainsi, à l'assemblée générale de juin 2004, il a été décidé de créer un nouveau comité planification stratégique.

L'étape suivante, à réaliser au cours de l'année 2004-2005, consistait donc à concevoir un processus qui soit adapté aux besoins et aux modes de fonctionnement de l'organisme, et à planifier cette démarche de façon détaillée. En effet, les méthodes conventionnelles utilisées pour effectuer une planification stratégique ne conviennent pas à la réalité du RQCALACS.

Au cours des premiers mois d'activités, le comité développement a d'abord terminé l'organisation du congrès annuel des membres, qui s'est tenu en juin 2004. L'un des objectifs de ce congrès visait à franchir une étape préliminaire, avant de poursuivre notre démarche collective de planification stratégique. À cette fin, nous avons organisé deux types d'ateliers. D'une part, une série d'ateliers portait sur certaines des questions et des enjeux les plus significatifs et actuels pour les femmes, afin de se donner une vision globale de la

problématique de la violence sexuelle faite aux femmes aujourd'hui. D'autre part, nous avons offert des ateliers de formation visant une meilleure appropriation collective des buts et des méthodes courantes en matière de planification stratégique. Les connaissances acquises dans le cadre de ces formations nous ont servi de base commune, appelée à se transformer, afin qu'elle corresponde plus étroitement à notre réalité.

À l'automne 2004, nous avons constitué un comité planification stratégique provisoire qui aurait pour mandat de réaliser l'étape suivante. Une première session de travail était fixée pour le début du mois de décembre. Pour faciliter la préparation, l'organisation et l'animation de cette rencontre, et pour apporter des suggestions au sujet de la démarche de planification stratégique, le Regroupement s'est adjoint la collaboration de deux personnes ressources du Centre de formation populaire (qui offrent des services de formation, d'animation et d'accompagnement aux organismes qui effectuent une planification stratégique), ainsi que d'une étudiante de l'ÉNAP (qui a fait de ce dossier son projet de fin d'études).

Au cours de cette première session de travail, le comité provisoire devait prendre des décisions au sujet des aspects suivants, pour ensuite soumettre une proposition aux membres du RQCALACS :

- La pertinence ou l'opportunité d'entreprendre une démarche de planification stratégique dans le contexte actuel
- Les préoccupations des participantes face à cette démarche
- Les objectifs d'une telle démarche
- L'objet ou le contenu (sujets, thèmes, unités) de la démarche
- Les étapes du processus
- Le niveau et les modalités de participation des membres et des différentes instances du RQCALACS
- La durée de la démarche
- La composition finale du comité qui piloterait cette démarche

Cette rencontre a effectivement permis aux participantes de s'entendre sur les principaux éléments de la démarche à présenter aux membres du RQCALACS. Il s'agissait ensuite de rédiger la proposition qui serait éventuellement adoptée par la Collective du Regroupement. Cette étape est prévue pour la réunion régulière de juin 2005.